



Frédérique, responsable
HSE dans une entreprise
chimique de 150 salariés

Hygiène sécurité environnement, qu'est-ce que c'est ?

- Sous le terme « Hygiène-sécurité-environnement » (HSE), on regroupe les fonctions qui consistent à se préoccuper de la sécurité des biens et des personnes (sécurité au travail, conditions de travail, protection de l'environnement, gestion des risques...).
- C'est un domaine encadré par de nombreuses règles : lois, normes, codes...

Ne pas confondre avec le CHSCT

Le CHSCT est le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (ce comité est mis en place dans les entreprises de plus de 50 salariés). Il regroupe des membres du personnel.

Le CHSCT, en lien avec la direction, préconise des améliorations des conditions de travail, des locaux... Le CHSCT est un interlocuteur du service HSE.

La qualité

Le service qualité a pour but de mettre en place et de suivre une démarche qualité pour permettre à une entreprise de satisfaire ses clients, en ciblant ses faiblesses et en améliorant sa productivité, sa rentabilité et sa compétitivité.

Voir notre fiche sur le Qualiticien sur notre site : www.mip-louhans.asso.fr

Attention !

- La fonction « qualité » et la fonction « hygiène sécurité environnement » sont souvent liées. On parle de QHSE.
- En étudiant les offres d'emploi, on voit apparaître actuellement de plus en plus de postes soit en qualité, soit en HSE.
- Par contre, les formations existantes proposent la plupart du temps un programme QHSE liant qualité et HSE.

Des compétences techniques nécessaires

Frédérique a d'abord obtenu un DUT en chimie avant de poursuivre vers un Bac+5 en gestion des risques et de l'environnement. « J'ai aussi fait une formation en alternance en sécurité environnement. Ce système est vraiment très bien : les connaissances théoriques sont indispensables, mais j'ai beaucoup appris sur le terrain avec l'ancien responsable HSE. Il m'a vraiment montré ce qu'était le métier et il m'a apporté des connaissances techniques qui me servent encore aujourd'hui et qui me permettent d'être crédible face à des techniciens. Quand on me parle d'échauffement de la pompe, je comprends. Ce bagage technique est indispensable pour mettre en place des actions. En tant que responsable HSE, il ne suffit pas de savoir organiser les choses, il faut s'adapter au type de production et connaître l'aspect technique. »

Des connaissances en chimie appréciées

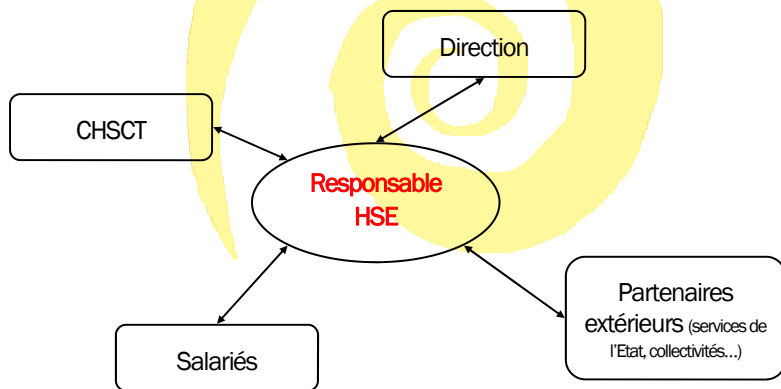
« J'ai un diplôme initial en chimie qui m'est souvent très utile dans cette entreprise. L'entreprise dispose de 9 laboratoires de recherche qui innovent en permanence. Lorsque l'entreprise souhaite utiliser une nouvelle formule chimique, je dois étudier si c'est possible ou non. Je décide de laisser entrer ou non de nouveaux matériaux en fonction des possibilités de stockage, du traitement des déchets... S'il s'agit d'un matériau très dangereux et que l'on ne dispose pas de l'infrastructure pour le stocker, je dis non.

De même lorsque nous évacuons des produits par camion, certains ne doivent pas être stockés et transportés ensemble pour des raisons de sécurité car ils peuvent générer des réactions chimiques. C'est arrivé dernièrement où deux fûts partaient l'un à côté de l'autre... Mes connaissances en chimie m'ont été bien utiles pour éviter ce qui aurait pu devenir un accident. »

Fonctions



Le responsable HSE est au cœur de l'entreprise : il recueille de nombreuses informations et en transmet à son tour. Il travaille en relation avec différents interlocuteurs.



On trouve la fonction HSE dans des entreprises de tous les secteurs (agro-alimentaire, industrie, automobile, chimie...). Selon la taille de l'entreprise, cette fonction peut être assurée :

- par une seule personne dans les PME d'une taille suffisante pour employer quelqu'un à plein temps sur cette fonction. Le responsable HSE peut aussi gérer la qualité, on parle alors de responsable QHSE.
- par plusieurs personnes dans **les entreprises généralement de plus de 100 salariés** : un responsable + un assistant OU un directeur + des responsables par secteur (pour la sécurité, l'environnement) + assistants...

Les normes sont de plus en plus contraignantes, ce qui pousse les entreprises à faire appel à des personnes formées en HSE.

Les assistants sont plutôt recrutés à niveau Bac+2/ Bac+3 et les responsables avec un Bac+5.

Nous avons choisi de parler de la fonction de responsable qualité, sans faire de distinction entre les postes.

Etre mobile pour trouver un emploi

Frédérique a facilement trouvé un emploi à la suite de ses études. « J'ai été embauchée très rapidement et lorsque mon entreprise a malheureusement fermé, j'ai trouvé un poste ici avant même mon licenciement. L'entreprise cherchait quelqu'un en HSE avec si possible des connaissances en chimie et de l'expérience : je correspondais au poste. J'ai accepté cet emploi, malgré la distance, car j'habite à 55km. Dans ce métier, il faut être mobile car les postes ne sont pas forcément très nombreux. Il n'y a pas toujours de responsable HSE dans les entreprises. »

Dans les entreprises de 50-60 salariés ce poste est souvent regroupé avec la qualité, car la méthodologie est la même, c'est-à-dire : préparer, appliquer, évaluer et améliorer les actions mises en place. Au-dessus de 100 salariés, on distingue bien les deux postes et chaque responsable peut être aidé d'un assistant, en général titulaire d'un Bac+2/3. Dans les très grandes entreprises, il y a un directeur HSE et des responsables pour chaque secteur : un responsable pour la sécurité, un pour l'hygiène...

Le poste de responsable HSE a été créé il y a 7 ans avec l'arrivée de Frédérique. « Cette mission était auparavant assurée par ma collègue de la qualité. J'ai donc eu un important travail d'observation et d'écoute à faire et j'ai créé de nombreux outils. Certaines choses sont aujourd'hui bien mises en place, mais je dois toujours me remettre en question, chercher à améliorer l'existant... »

Que veut dire HSE ?

Comme nous l'explique Frédérique, ses domaines d'intervention sont très larges. « Mon poste est responsable sécurité environnement santé hygiène et sûreté. Pour généraliser, on dit HSE pour « Hygiène sécurité environnement ». On sollicite mon avis dans tous les domaines : pour installer une nouvelle machine, pour informer les intérimaires, pour la sécurité incendie, pour la création d'une nouvelle formule chimique car cela veut dire l'utilisation d'une nouvelle matière première... C'est un poste très riche où il est impossible de s'ennuyer. »

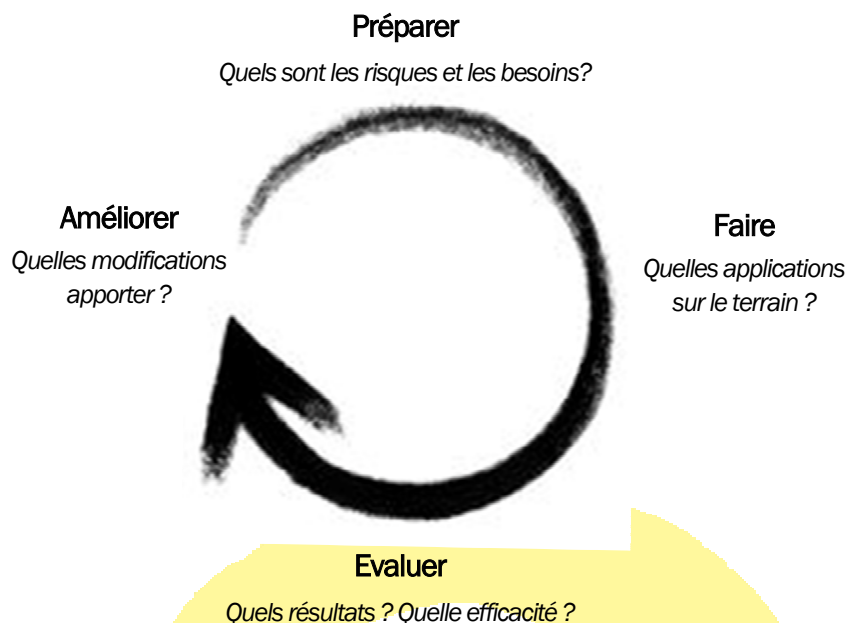
Beaucoup de textes réglementaires à appliquer

L'entreprise de Frédérique est considérée comme « à risque » car elle utilise des produits chimiques. Elle est d'ailleurs classée « site Seveso » et sa particularité est de se situer en ville... « Nous devons connaître et respecter de nombreux textes qui encadrent tout le fonctionnement de l'usine : cela concerne le bruit qui ne doit pas dépasser un certain niveau en limite de propriété, les machines qui vieillissent et doivent répondre à des normes, les déchets, les rejets dans l'atmosphère dus aux solvants, l'eau qui ne doit pas être polluée (aussi bien l'eau de surface que la nappe phréatique)... sans oublier la sécurité des travailleurs. »

Frédérique doit donc connaître le Code du Travail, le Code de l'Environnement et l'ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route) pour le transport. « Mon entreprise fait partie d'un important groupe américain qui impose en plus ses propres procédures. Il faut réussir à tout appliquer, ce qui n'est pas toujours facile



C'est un système identique à celui utilisé dans le cadre d'une démarche qualité : il analyse les risques, les étudie et préconise des solutions adaptées qu'il évaluera ensuite.



Le responsable HSE est sollicité à tous les niveaux de l'entreprise (salariés et direction).

- Il participe à la définition de la politique de sécurité de l'entreprise (personnes, matériels, conditions de travail et respect de l'environnement). Il conseille la direction dans la politique HSE.
- Il définit les actions de prévention : mise en place, animation et suivi. Il effectue aussi des audits pour vérifier leur efficacité.
- Il cherche à réduire et à contrôler les risques professionnels (accidents...), les risques écologiques (pollution, nuisances sonores...).
- Il conçoit et anime des plans de prévention. Il sensibilise le personnel. Il assure le suivi des contrôles prévus par les réglementations relatives à l'hygiène et à la sécurité. Il est également chargé de rédiger les consignes de sécurité.

Le responsable HSE connaît les conditions de travail des salariés, les risques éventuels. Il doit être au courant de tout.

Il exerce un rôle d'alerte en matière de risques HSE.

Il participe à de nombreuses réunions, fait des bilans, des plannings d'actions... Il gère un budget.

car certaines demandes sont contradictoires et je dois rendre des comptes à tout le monde. Par exemple, les délais de renouvellement des permis caristes ne sont pas les mêmes aux Etats-Unis qu'en France. Même chose pour la protection contre la foudre ou la réglementation sismique ! »

Frédérique doit organiser des contrôles pour respecter la Loi : « certains équipements sont à contrôler régulièrement comme les extincteurs, les portes coupe-feu, les machines, la pollution, l'état des cuves contenant les produits... C'est un éternel recommencement. Pour ne rien oublier, j'utilise un logiciel qui m'alerte quand il est nécessaire de déclencher des contrôles ou je note les dates dans mon agenda. Je dois aussi faire des compte-rendus régulièrement. C'est un métier où il est nécessaire d'être ordonné et organisé. »

La gestion des déchets

L'entreprise de Frédérique utilise des produits chimiques dangereux pour l'environnement et génère beaucoup de déchets : peintures, solvants, emballages souillés par des produits chimiques, papiers, cartons, fûts vides, cartouches d'imprimantes, câbles électriques, eau de filtration... « La gestion des déchets est très importante, nous ne pouvons pas faire n'importe quoi d'autant plus que l'entreprise est responsable de ses déchets jusqu'à leur destruction, c'est-à-dire également pendant leur transport. La réglementation est très stricte : nous devons respecter le Code de l'Environnement et l'ADR pour le transport. »

Il existe une sorte de traçabilité des déchets : chaque déchet est étiqueté et doit pouvoir être suivi jusqu'à sa destruction. « Ce qui est compliqué à gérer, c'est la diversité des déchets générés par l'entreprise. Nous travaillons avec 350 matières premières différentes et 350 produits finis ! Pour chaque type de déchet, il faut suivre une procédure de destruction spécifique et trouver un centre agréé adapté. Je dois donc organiser le tri, le stockage, l'évacuation, le transport... Il faut être très vigilant par exemple sur le chargement des déchets dans les camions. Il faut penser à tout ! Il faut aussi établir un certain nombre de documents de suivi. Et à chaque nouveau type de déchet, je dois établir une nouvelle procédure, me renseigner sur la méthode pour l'évacuer et le détruire... »

La sécurité du travail : souplesse et pédagogie

« Nous travaillons dans un environnement bien particulier qui nécessite de respecter certaines règles de sécurité. Par exemple, je dois m'assurer que les opérateurs qui interviennent en milieu confiné ont bien les autorisations et les équipements adéquats. Tout le monde doit être conscient que nous avons de réels risques d'explosion ou d'incendie. Quand on intervient pour faire des travaux dans une zone potentiellement dangereuse, il faut prévoir un périmètre de sécurité, enlever les équipements

La Sécurité

Le but : veiller à la sécurité dans l'entreprise (au niveau des salariés, mais aussi du matériel).

Les mesures prises par le responsable HSE doivent permettre d'éviter les accidents du travail qui coûtent cher à l'entreprise (perte de productivité...) et être en règle vis-à-vis des obligations légales. Pour cela, il peut :

- Former le personnel et le sensibiliser aux questions de sécurité (porter une tenue réglementaire, circuler dans un sens précis...). Il peut mettre en place des exercices incendie...
- Protéger les salariés : éviter les postures difficiles, montrer des positions plus ergonomiques, imposer le port d'équipements de protection (gants, lunettes, casque, bouchons d'oreille...)...
- Réaliser un certain nombre de documents rappelant les consignes à respecter.
- S'assurer de la fiabilité des équipements et des installations qui vieillissent (mettre en place des contrôles réguliers, vérifier que les contrôles sont faits...). Pour suivre ces différents contrôles, il peut se faire un planning annuel, utiliser l'informatique...

Il doit respecter le code du travail.

Il organise les postes pour améliorer les conditions de travail.

Quand il fait chaud, il peut demander l'aménagement des horaires, faire installer la climatisation, des fontaines à eau...

Certains contrôles sont exigés par la Loi et doivent avoir lieu régulièrement (par ex les extincteurs, les alarmes...).

qui le peuvent, protéger les autres avec des couvertures anti-feu, mesurer l'atmosphère pour voir s'il n'y a pas de risque d'inflammation, des pompiers munis d'extincteurs doivent être présents... »

La protection des salariés passe aussi par le port d'équipements de sécurité. « Je dois trouver les équipements adaptés au poste, aux dangers potentiels... Et je dois réussir à convaincre les opérateurs de les utiliser. C'est parfois compliqué car les équipements de protection peuvent être ressentis comme une gêne. Mon travail consiste à ce que les salariés assimilent qu'il est nécessaire et bénéfique pour eux d'utiliser les équipements qu'on leur propose. Je dois faire preuve de pédagogie : expliquer et me répéter souvent. Mieux vaut être patient dans ce métier. Quand je suis dans les ateliers et que je vois un opérateur enlever ses lunettes de protection, je lui fais une remarque, je lui explique pourquoi c'est important, mais je ne le sanctionne pas forcément. Je ne suis pas systématiquement dans la réprimande. Mais il m'arrive d'être plus sévère selon le degré de dangerosité. C'est un métier où l'on doit faire preuve à la fois de souplesse et de fermeté. »

L'Hygiène

Le but : travailler dans un environnement sain

Il doit faire respecter les conditions d'hygiène. Il prend en charge l'organisation du nettoyage des locaux et des vêtements professionnels (décapage, désinfection...).

L'Environnement

Le but : réduire l'impact de l'activité industrielle sur l'environnement (pollution de l'air, de l'eau, nuisances sonores...).

Le responsable HSE s'occupe de la gestion des déchets : tri, stockage, destruction, recyclage...

Il peut gérer une inondation, une biocontamination, une pollution, un accident, un incendie...

Il doit respecter le Code de l'environnement.

Observation et recherche de solutions

« L'objectif de toute entreprise est d'assurer la sécurité de ses salariés et d'éviter les accidents du travail qui lui coûtent cher. Mon rôle est de mettre en place des procédures pour éviter les risques et réduire la pénibilité. Je fais des analyses de risque pour chaque atelier, c'est-à-dire que je fais des observations, j'anticipe les problèmes, je propose des solutions... Je tiens compte de l'ergonomie du poste, des ports de charge, de l'exposition au bruit, aux émanations des produits chimiques, des risques liés aux machines... Par exemple pour les périodes de forte chaleur, je prévois des aménagements d'horaire, je demande la mise en place d'une climatisation, de fontaines à eau... »

Le travail de Frédérique est efficace : les accidents du travail sont très rares, seulement 1 ou 2 par an. « Nous avons une bonne culture sécurité. Il ne faut pas pour autant arrêter de se préoccuper des choses qui semblent fonctionner : on peut toujours améliorer ! J'ai mis en place un système de fiches pour signaler les « presque incidents » : ce sont les événements qui auraient pu être dangereux. Je vous donne un exemple : un salarié travaille et trébuche sur un câble. Il ne se fait heureusement pas mal, mais il le signale. Une fois en possession de cette information, je m'interroge sur la présence de ce câble. Peut-on le déplacer ? Comment le sécuriser ? Peut-on l'attacher ? Faut-il déplacer la prise ? Je propose, en concertation avec le chef de production, une solution et si elle est acceptée, nous l'appliquons. »

Frédérique nous donne un autre exemple : « un de nos techniciens de maintenance s'est cogné dans une barre. Elle était déjà recouverte de mousse, mais ce n'était pas suffisant. J'ai donc

Conditions de travail

- Il peut avoir des astreintes (les nuits, les week-ends).
- Il travaille en équipe, en lien avec les autres services de l'entreprise.
- Déplacements fréquents.

Qualités requises



- Avoir des connaissances en anglais (certaines procédures peuvent être en anglais).
- Avoir des connaissances scientifiques, techniques et juridiques (qui doivent être sans cesse remises à jour). Il doit très bien connaître la réglementation et la législation en matière de sécurité et d'environnement.
- Etre pédagogue : le responsable HSE doit se faire comprendre par tout le monde, aussi bien par les salariés que la direction de l'entreprise (il doit pouvoir développer un argumentaire).
- Avoir des capacités d'analyse : face à une situation, il doit prendre du recul et trouver des solutions adaptées.
- Etre très rigoureux et organisé
- Avoir du sang froid et faire preuve de diplomatie pour résoudre les situations d'urgence.
- Avoir le sens de l'initiative et être force de propositions.
- Maîtriser l'outil informatique et les outils statistiques.
- Ne pas être timide.
- Etre observateur pour anticiper les problèmes.
- Etre autonome.

Marché de l'Emploi



● Quel niveau de recrutement ?

- Avec un Bac+2 : postes « d'assistant », « de technicien, d'animateur » (1 500 à 2 100€ brut/mois)
- Avec un Bac+2/3 : postes « d'adjoint au responsable » (1 800 à 2 400€ brut/mois)
- Avec un Bac+4/5 : postes de « responsable », « d'ingénieur » (3 000 à 3 500€ brut/mois)

● Où trouver des offres d'emploi ?

- Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr (Codes Rome H1302 et H1303)
- Apec : www.apec.fr (en tapan,t HSE)
- Emploi environnement : www.emploi-environnement.com

● Qui embauche ?

- Les entreprises
- Les cabinets d'ingénierie, les certificateurs...

● Quel secteur ?

- Un responsable HSE peut travailler dans de nombreux secteurs d'activité : aéronautique, ferroviaire, mécanique, chimie/pétrochimie, métallurgie/fonderie, nucléaire (notamment radioprotection), plasturgie, automobile, assainissement...
- Le métier est en plein développement car les entreprises ont de plus en plus besoin de spécialistes pour respecter la réglementation et les normes. Attention cependant, dans chaque entreprise il y a le plus souvent un à deux personnes seulement dans le service HSE.
- C'est un secteur porteur, notamment en ce qui concerne la sécurité des personnes où les offres sont les plus nombreuses. Mais attention, il faut impérativement être mobile.
- Une formation dans le domaine HSE est indispensable et vient souvent compléter un parcours ou des diplômes dans les domaines scientifiques ou techniques. Des compétences dans le domaine de la qualité peuvent être demandées.
- Les postes sont majoritairement en CDI et à temps plein.

demandé à ce qu'on accroche des petites chaînes de couleur pour bien signaler l'obstacle. »

Pour travailler en sécurité, il est nécessaire de travailler dans un atelier bien organisé. « Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place ! Il faut que les outils soient bien rangés pour ne pas perdre de temps à les chercher. Ça évite aussi qu'ils traînent au sol. Par exemple, un chiffon sale enduit de produit peut prendre feu. Avec une poubelle à proximité, on réduit les risques. »

De l'autocontrôle

Frédérique a mis en place un système d'autocontrôle des salariés entre eux. « Les comportements humains peuvent provoquer des incidents, c'est pourquoi il faut essayer de responsabiliser tout le monde et créer des automatismes en terme de sécurité. Les opérateurs peuvent signaler des comportements dangereux sans pour autant faire de la délation, car le nom de la personne contrôlée n'est pas cité. On veut inciter les gens à être vigilant tout le temps. »

Les machines

Frédérique intervient lorsque l'entreprise souhaite s'équiper d'une nouvelle machine : « je donne mon avis en fonction de ce qu'impose la réglementation et le groupe auquel nous appartenons. Par exemple, pour une nouvelle machine, je me renseigne sur le bruit qu'elle génère : s'il est trop important, ce n'est pas possible. J'étudie aussi son emplacement pour qu'il permette un travail en toute sécurité, que cela soit ergonomique, qu'il ne perturbe pas la circulation des opérateurs, j'en étudie le fonctionnement pour évaluer les risques liés à son utilisation... mais aussi son poids pour ne pas l'installer à un endroit qui n'est pas suffisamment solide ! »

Une réunion de sécurité est organisée avant d'installer la nouvelle machine. « On passe en revue ce qui doit être fait : le balisage, l'arrêt de l'électricité par une personne habilitée... Il faut toujours prévoir l'imprévu. »

Etre force de proposition

« L'entreprise stocke les solvants dans de grosses cuves. Les parois de ces cuves se dégradent avec le temps. Par ailleurs, de nouvelles normes imposent la mise en place d'équipements supplémentaires pour contenir les incendies. Nous sommes donc contraints à l'avenir de trouver une solution pour sécuriser ces cuves.

Je dois étudier les différentes solutions possibles en prenant en compte l'aspect réglementaire, mais aussi technique et financier et soumettre ensuite mes propositions à la direction. J'ai proposé trois solutions : mettre en conformité les cuves en rachetant

● Type de postes proposés à Bac+2

Poste d'Animateur en HSE

Missions

Déployer la politique sécurité de l'entreprise.

Activités principales : conduire la mise à jour de l'analyse des risques, développer les actions préventives issues de l'analyse des risques, gérer et éradiquer les accidents du travail, assurer les relations avec les entreprises extérieures et assurer les obligations qui découlent de leurs interventions.

Poste

- CDI de 35h
- Salaire mensuel de 2 100€
- Entreprise Fonderie d'acier (200 à 249 salariés)

Pré-requis

- Bac+2 ou équivalent dans le domaine qualité hygiène sécurité
- Savoir utiliser un tableur et un logiciel de traitement de texte

Poste d'Assistant en Hygiène sécurité environnement

Missions

Sous la responsabilité de l'ingénieur QSE (qualité sécurité environnement) :

- Vous aidez à la mise en place d'un système de management à la sécurité suivant le référentiel OHSAS 18001* : création documentaire HSE, gestion de l'arborescence documentaire, suivi de la conformité et de la veille réglementaire, analyse de risque, animation au poste de travail...
- Vous aidez à la mise en place d'un logiciel de gestion d'information et de documentation QSE : contribution au paramétrage du logiciel, définition des règles d'utilisation, création et uniformisation documentaire QSE...
- Vous participez à l'étude pour la mise en place d'une solution technique pour la réalisation du processus de dégraissage de pièces polyuréthane (méthode, qualité, sécurité, environnement...).

Poste

- CDI

Pré-requis

- Bac+2/3
- Anglais correct exigé
- Savoir utiliser un tableur et un logiciel de traitement de texte

**norme qui définit les exigences relatives au système de management SST (santé et sécurité au travail)*

des équipements supplémentaires, mais nos cuves sont anciennes et à terme nous savons que nous devons les changer, remplacer les cuves anciennes par des neuves ou, enfin, creuser le sol pour enterrer les cuves. Cette dernière solution est la plus intéressante en termes de sécurité bien qu'elle soit la plus coûteuse. J'ai donc fait un argumentaire en rassemblant de nombreuses informations, notamment les risques en cas d'incendie. J'ai interrogé le responsable de production pour connaître les prévisions de consommation des solvants : il serait inutile d'avoir des cuves sous-utilisées. J'ai demandé une estimation des coûts, étudié les possibilités pour que la production ne s'arrête pas pendant les travaux... »

Frédérique a la chance de communiquer facilement avec son directeur : « je n'obtiens pas toujours gain de cause. Parfois, je dois négocier, persévérer... Mais j'ai toujours une écoute attentive car l'entreprise privilégie toujours la sécurité, même si ça entraîne des coûts importants. 80% des investissements de l'entreprise sont liés à la sécurité. »

La communication

Frédérique sert d'interface entre la direction et les ateliers. « Je fais partie de l'équipe de direction et j'échange beaucoup avec les autres services. Je travaille aussi au quotidien avec les opérateurs et les chefs d'atelier, ce qui permet une bonne circulation des informations. Mon travail n'est possible que grâce à une bonne communication. Les opérateurs me font remonter les besoins, je leur transmets les consignes... J'essaie de toujours me rendre disponible.

Mon travail ne peut être efficace que si mes consignes sont mises en application. Je dois convaincre et trouver la bonne manière de transmettre l'information : cela passe par des affiches, des fiches si possible ludiques avec des dessins et des schémas, des vidéos, mais aussi des formations, des réunions... Chaque jour, un « point sécurité » de 10-15 minutes est fait dans chaque atelier par le chef. Ce point permet d'aborder un thème : comment disposer les fûts sur les palettes, comment circuler sur le site, quels équipements porter...

Je dois être claire, pédagogue, tout en imposant des règles. Et il ne faut pas avoir peur de la répétition ! Pour éviter de lasser, je reprends régulièrement mes fiches de procédure pour les améliorer, présenter les choses autrement... Par exemple, je fais moins de PowerPoint et je privilégie les vidéos qui sont plus concrètes. Les contraintes doivent être comprises par les salariés qui sont là depuis longtemps, mais aussi les nouveaux arrivants et les intérimaires. »

Elle organise avec les salariés des groupes de travail pour aborder certains points. « Actuellement nous parlons de la circulation dans les ateliers pour essayer de l'améliorer. J'anime la réunion, mais j'essaie d'impliquer les

● Type de postes proposés à Bac+5

Poste de Responsable du service sécurité en industrie

Missions

Sous la responsabilité du directeur de site, vous définissez, planifiez et pilotez l'ensemble des activités de prévention et de sécurité des biens et des personnes.

Vous devrez :

- Elaborer et proposer une politique globale de sécurité et la déployer sur le site
- Réaliser les audits de l'existant et évaluer les risques
- Participer aux audits sécurité
- Rédiger et suivre le document unique d'évaluation des risques
- Être en relation avec le CHSCT
- Assurer l'analyse des accidents du travail et mettre en place des plans d'action adéquats
- Prévenir, sensibiliser et agir pour anticiper et réduire les risques
- Sensibiliser et former le personnel aux systèmes de gestion de la sécurité
- Réaliser des études de poste de travail et rédiger des préconisations

Poste

- CDI de 35h

Pré-requis

- Bac+5 ou équivalent
- 3 ans d'expérience



● **Master 2 Qualité sécurité environnement dans l'industrie et les services (QESIS)**

- **Lieu :** Dijon
- **Public :** demandeurs d'emploi, salariés, contrat de professionnalisation
- **Durée :** 1 an.
Pour les salariés en CIF : 574h de théorie (sur 82 jours) + stage de 22 à 27 semaines (882h). En général, le rythme est d'1 mois à l'université / 1 mois en entreprise (avec à partir d'avril uniquement des périodes de stage).
- **Pré-requis :** 1ère année de Master ou équivalent (domaines : sciences, chimie, droit...)
- **Sélection :** sur dossier
- **Programme (2ème année) :**
 - UE 1 : Relations humaines et hygiène au travail
 - UE 2 : Entreprise et management QHSE
 - UE 3 : Outils QHSE pour l'industrie et les services
 - UE 4 : Environnement et sûreté industrielle
 - UE 5 : Excellence et développement durable
 - UE : Mise en application en entreprise (mission 6 à 8 mois)
- **Coût (2014) :** formation prise en charge en 2014-2015 par le Conseil Régional de Bourgogne pour les demandeurs d'emploi.
- **Coordonnées :** Université de Bourgogne, UFR de Sciences et Techniques.
Tél scolarité : 03.80.39.61.00.
Tél SEFCA (service de formation continue de l'Université) : 03.80.39.51.80.

● **Responsable des systèmes qualité, hygiène, sécurité, environnement**

Titre enregistré au niveau II (Bac+3)

- **Lieu :** Beaune
- **Public :** contrat de professionnalisation uniquement
- **Durée :** 1 an (455h en centre et au moins 455h en stage). **Attention, pour les salariés en CIF qui n'effectuent pas le stage pratique dans leur entreprise, risque de perte de salaire pendant le stage pratique.**
- **Dates :** d'octobre à septembre
- **Pré-requis :** BAC+2 validé et plus (domaine technique, scientifique ou commercial) ou, exceptionnellement, une expérience significative en entreprise en QHSE (sur dérogation)
- **Programme :**
 - Culture professionnelle, Management communication
 - Outils de gestion
 - Droit de l'environnement
 - Management de la qualité ISO 9001/2015 et outils qualité
 - Management de l'environnement ISO 14000 et gestion des risques
 - Gestion des déchets industriels
 - Management de la sécurité OHSAS 18001
 - Hygiène industrielle
 - Intégration et audit des SM-QSE
 - Divers
- **Coordonnées :** CCI, site de Beaune, 13 Boulevard Joffre, 21200 BEAUNE (03.80.25.94.50. Mme Perrot)

● **Responsable système QHSE**

- Diplôme de niveau II (Bac+3)
- **Lieu :** Eragny (95), Paris et Rungis (94)
 - **Durée :** 8 mois (1 200h) dont 4 mois en entreprise
 - **Dates :** mars à novembre
 - **Public :** demandeur d'emploi, salarié (CIF...), contrat de pro
 - **Pré-requis :** Bac+1/2 ou plus ou autodidacte. Expérience professionnelle souhaitée.
 - **Programme :**
 - Environnement professionnel
 - Système de management de la qualité
 - Système de management environnement sécurité
 - Maîtrise de la qualité
 - Animation de la qualité
 - **Coût :** 150€ de frais de dossier (une fois admis) + 1 700€ de frais de participation pour un demandeur d'emploi (possibilité d'échelonner). Pour un salarié en CIF, voir IFOCOP.
 - **Coordonnées :** IFOCOP, 5 route de Sermoise, 58000 NEVERS (03 86 57 01 25)

opérateurs et les conducteurs d'engins en leur demandant de dessiner sur un plan les zones où ils passent. Le but est d'améliorer la sécurité, sans pour autant nuire à l'efficacité. On peut revoir l'emplacement des machines, le sens de circulation, faire un marquage au sol... »

Frédérique a aussi des contacts avec les fournisseurs, les organismes de contrôle (qui viennent faire des tests pour l'eau, les émanations...), les bureaux d'études à qui elle soustraite certains travaux... « Je suis également en lien avec des partenaires institutionnels tels que le Préfet, la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), l'Inspection du travail, le Maire, les inspecteurs de la CARSAT, les médecins du travail, les branches professionnelles... Pour faire ce métier, il faut savoir être convaincant et sûr de soi. On attend de vous des réponses. Il ne faut pas être timide. »

La sûreté

Frédérique est responsable des 4 agents de sécurité, mais aussi de l'équipe de pompiers interne. « Je programme une fois par trimestre des exercices, des manœuvres... J'établis des scénarios pour tester notre réactivité et notre efficacité. En cas de problème, nous devons savoir quoi faire : qui parle aux journalistes, qui commande, qui s'occupe de l'évacuation... »

Frédérique gère aussi l'achat des équipements de protection individuel : les chaussures de sécurité, les gants, les masques, les lunettes... « Nous avons plusieurs types de masques selon le travail effectué, c'est la même chose pour les gants. Je dois m'assurer que nous avons toujours suffisamment de stock. Là encore je fais évoluer les choses en fonction des remontées des utilisateurs. Je viens de changer le type de lunette car nous nous sommes aperçus suite à un « presque incident » qu'elles n'étaient pas suffisamment fermées. »

Du travail administratif

Frédérique participe à de nombreuses réunions : « avec la direction, je participe à des comités de suivi, un par mois, j'ai aussi des audits, je dois rendre des comptes... ». Frédérique doit être à l'aise avec la bureautique et avec l'anglais : « toutes les consignes du groupe sont en anglais, tout comme certaines réunions. Je dois donc le comprendre, le parler, mais aussi l'écrire. »

Un métier très varié

« J'ai la chance d'avoir un métier où aucune journée ne se ressemble. Il y a toujours un nouveau défi à relever, des améliorations à apporter...il faut être capable de s'adapter constamment. J'ai beaucoup de responsabilités, mais aussi beaucoup d'autonomie ce qui est vraiment très important pour moi. »

● Licence Pro sécurité des biens et des personnes spécialité prévention des risques professionnels et environnementaux

- **Lieu** : IUT de Vesoul
- **Durée** : 1 010h en centre et 560 en entreprise (16 semaines)
- **Dates** : septembre à juin
- **Public** : demandeurs d'emploi, salariés ou contrat de professionnalisation
- **Pré-requis** : Bac+2 (plutôt secteur scientifique) ou expérience professionnelle dans le domaine
- **Programme** :
 - Outils transversaux : anglais...
 - Compétences générales : contrôle de gestion, qualité, statistiques...
 - Cadre réglementaire et institutionnel : principes généraux de droit, réglementation risques professionnels...
 - Maîtrise du risque : anatomie physiologie, gestion de crise...
 - Prévention des risques environnementaux : déchets, eau...
 - Prévention des risques professionnels : ergonomie, risque chimique...

● **Coût (2014)** : environ 600€ pour un demandeur d'emploi (+ 189, 10€ de droits universitaires) et 6 000€ environ pour un salarié en CIF.

● **Coordonnées** : IUT Besançon-Vesoul, Avenue des Rives du Lac, BP 179, 70003 VESOUL Cedex (03.84.75.95.06. pour la scolarité et 03.81.66.61.73/04 pour le service de formation continue)

 **Rhône-Alpes**

Bac+2

● DUT Hygiène sécurité environnement

- **Lieu** : Bron (69)
- **Durée** : 2 ans (la 2ème année a lieu en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). 959h de théorie la 1ère année, 758h la 2ème année
- **Dates** : septembre à juin
- **Public** : demandeur d'emploi, salarié (CIF...)
- **Pré-requis** : Bac S et technologique (STI, STL), avoir des connaissances en physique/chimie.
- **Coût (2014)** : voir organisme
- **Coordonnées** : IUT, Campus Porte des Alpes, 160 Boulevard de l'Université, 69676 Bron Cedex (04.78.77.44.96.)

Bac+3

● Animateur Qualité, sécurité, environnement

Formation en contrat de professionnalisation

- **Lieu** : Lyon (69)
- **Durée** : 455h sur 12 mois
- **Dates** : à partir d'octobre
- **Pré-requis** : Bac+2 secteur tertiaire ou industriel OU Bac + 3 ans minimum d'expérience
- **Coordonnées** : CTI, 99 rue de Gerland, Allée 4, 69007 LYON (04.72.72.01.01.)

Bac+3/4

● Responsable qualité sécurité environnement

- Diplôme de niveau II (Bac+3/4)
- **Lieu** : Ecully (69) ou Meylan (38) ou Dijon (21)
 - **Durée** : 38 jours sur 18 mois
 - **Dates** : novembre à Meylan, Avril et octobre à Ecully
 - **Public** : salarié, contrat de professionnalisation
 - **Pré-requis** : Bac+2 scientifique ou technique de préférence
 - **Coût (2014)** : 13 230€ pour un salarié en CIF
 - **Coordonnées** : CESI Ecully (04.72.18.89.89.)

Bac+5

● Mastère Management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement

- Diplôme de niveau I (Bac+5)
- **Lieu** : Ecully (69) ou Meylan (38)
 - **Durée** : 70 jours en centre répartis sur 12 mois
 - **Dates** : avril à Meylan et octobre à Ecully
 - **Public** : contrat de professionnalisation
 - **Pré-requis** : Bac+5 (ou équivalent) OU M1 (ou équivalent) + 3 ans d'expérience
 - **Coordonnées** : CESI Ecully (04.72.18.89.89.)

● Animateur hygiène sécurité environnement

Formation en contrat de professionnalisation

CQPM Préventeur santé sécurité au travail et environnement

- **Lieu** : Lyon (69)
- **Durée** : 12 mois
- **Dates** : à partir d'octobre
- **Pré-requis** : Bac+2 secteur tertiaire ou industriel OU Bac + 3 ans minimum d'expérience
- **Coordonnées** : CTI, 99 rue de Gerland, Allée 4, 69007 LYON (04.72.72.01.01.)

Pour trouver d'autres formations : www.intercariforef.org

Un site intéressant : www.emploi-environnement.com